L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 DECEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 30 DECEMBRE 1850.

M. J. MAGNE, désirant se consacrer entièrement à sa profession d'avocat, le soussigné reste, dès ce jour, seul chargé de la gestion du Journal l'ABEILLE et responsable des engagements contractés sous la raison MAGNE & WEISSE. G. F. WEISSE.

LE 8 JANVIER—Le comité conjoint nommé par les trois conseils municipaux pour arrêter le programme de la célébration du 8 janvier, a tenu sa première séance samedi dernier. Il a été décidé que M. John R. Grymes prononcerait le discours, qui est une partie essentielle de la fête. M. Grymes s'est prêté de fort bonne grâce au désir du comité. Il y aura comme de coutume une procession civique et militaire: elle sera dirigée par le colonel Labuzan.

LES ORPHELINES.

La foire organisée par les soins des dames de notre ville et dont le produit est destiné à secourir l'hospice des Orphelines de la rue du Camp, sera ouverte ce soir et demain. La foule [illegible] s'y porter avec un empressement qui est de bon augure pour les résultats financiers. Les donateurs n'ont pas ménagé leur bourse, et l'[illegible] a été jeté à pleines mains sur les tables des [illegible] vendeuses. Il est temps encore de concourir à la bonne œuvre à laquelle tant de personnes ont déjà pris part. L'Asile des Orphelines a besoin de secours. Venons en aide à cette maison où tant de misères inconnues sont soulagées, où le pauvre enfant, à qui la mort a enlevé ses parents et qui se trouve tout d'un coup privé d'asile et de pain, est recueilli et soigné avec la plus touchante sollicitude. S'il est une institution qui mérite d'être protégée et soutenue par le public, c'est l'hospice de la rue du Camp.

Demain soir, les objets qui n'auront pas été vendus seront mis à l'encan dans la salle de l'Armory. Excellente occasion de se procurer de charmantes étrennes à un prix modique.

THEATRE D'ORLEANS.—Le grand opéra et l'opéra comique alternent avec bonheur au théâtre d'Orléans. Demain, la reprise des *Diamans de la Couronne*, cette œuvre charmante d'un compositeur aimé. Mme Fleury-Jolly s'y fera applaudir.

L'hon. [illegible] LaSère, un de nos représentans, a eu l'obligeance de nous transmettre des documents publics d'un haut intérêt. Nous le prions d'agréer nos remercîmens bien sincères.

LA UNION.—Tel est le titre d'un nouveau journal que se proposent de fonder MM. V. ALAMAN, E. J. GOMEZ et A. J. DE IRISARRI et dont le premier numéro paraîtra vendredi prochain, 3 janvier. *La Union* sera publiée en espagnol et en anglais et sera l'organe des populations hispano-américaines. Les éditeurs ont déjà fait leurs preuves dans le journalisme, et si le talent, le zèle, l'énergie et la constance peuvent assurer le succès d'une entreprise, la leur ne saurait manquer de prospérer. Nous souhaitons à *La Union* une longue et fructueuse carrière.

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu les journaux du Texas jusqu'au 20 courant. Les dernières gelées ont fait un tort considérable aux cannes à sucre. Il y a quelques planteurs qui ne songent même pas à rouler; ce [illegible] de tristes récoltes.

M. [illegible] Quinn a été tué à Houston il y a [illegible] jours.

Wild Cat, chef indien qui s'est établi au Mexique, a été nommé juge de paix. Wild Cat, on se rappelle peut-être a émigré il y a [illegible] temps de l'Arkansas avec un certain nombre de nègres et d'Indiens. Le gouvernement mexicain s'est engagé à lui fournir des instruments aratoires pour cultiver les terres qui lui ont été données. La seule condition mise à [illegible] est de protéger la frontière contre les incursions des Comanches. Cela fait peut-être l'affaire du Mexique, mais comment le Texas s'accommodera-t-il du voisinage d'un camp de nègres et de sauvages armés?

EXPLOSION.—Le bateau à vapeur *Fashion No 2* [illegible] le 2 de ce mois, sur la rivière Monongahela, à une petite distance de Pittsburg. Deux hommes de l'équipage, le second mécanicien, le fils du capitaine et plusieurs passagers [illegible] tués. Le capitaine, le premier mécanicien, deux hommes d'équipage et deux passagers ont été grièvement blessés. Quant au bateau il a été complètement désemparé.

CONGRES.

Le 20 décembre, le Sénat n'a pas siégé. C'était jour de vacances pour la Chambre Haute. Les représentans n'ont pas voulu suivre l'exemple des pères conscrits et se sont mis bravement à l'œuvre.

M. Potter a demandé que la Chambre se constituât en comité général pour délibérer sur diverses réclamations; les honorables, qui avaient souvent à faire le contraire de ce qui leur est [illegible], ont d'abord refusé sans raison pour se ranger ensuite sans plus de motif à l'avis de leur collègue.

Le bill présenté à la requête des héritiers du colonel Stone, officier pendant la guerre de la révolution, a été appelé et discuté longuement. Il s'agit de récompenser les héritiers pour la bonne conduite qu'a tenue leur ancêtre et les exploits qu'il a accomplis: il eût mieux valu, ce nous semble, récompenser le colonel lui-même. Personne [illegible], d'ailleurs, car MM. Bowie, Evans et Crowell ont soutenu le bill avec [illegible] enthousiasme. La pension demandée sera indubitablement accordée; c'est bien [illegible] même, mais n'est-il pas regrettable [illegible] qui a versé son sang sur vingt champs de bataille ne puisse être récompensé que dans la personne de ses arrières petits-fils!

Plusieurs autres réclamations du même genre ont été présentées et discutées. Un membre a introduit ensuite un bill qui accorde un droit de passage à travers les terres publiques de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio, lequel bill a été lu deux fois, puis la séance a alors été levée."

RECENSEMENT DE PHILADELPHIE—Le recensement de Philadelphie vient d'être terminé. La population de cette ville est de 406,358 âmes, elle a donc augmenté depuis dix ans, de 148,2[illegible]1, soit de cinquante-sept pour cent.

LE RECENSEMENT—Le recensement ordonné par le Congrès n'est pas encore terminé, mais les chiffres connus permettent de fixer la proportion dans laquelle chaque Etat a augmenté sa population depuis 1840. En Pensylvanie, cette proportion est de 34 pour cent; dans l'Ohio, de 40 pour cent; dans le Maryland, de 29 à 30 pour cent, dans l'Alabama, d'environ 50 pour cent, dans la Virginie, de 18 pour cent; dans le Rhode Island, de 35 1/2 pour cent; dans le Kentucky, de 22 pour cent; dans le Maine, de 16 1/2 pour cent, dans le Connecticut, de 25 pour cent; et dans la Georgie, d'après la population de trois grands comtés, de 25 pour cent.

RIO GRANDE.—Nous avons reçu les journaux du *Rio Grande*, jusqu'au 17 courant. M. R. S. Leman a été élu maire de Brownsville. Le steamer *Anson* a été jeté à la côte sur l'île de Galveston pendant un violent ouragan. Les passagers et l'équipage se sont sauvés.

POPULATION DU MISSOURI—Le recensement de cinquante comtés du Missouri est terminé. D'après les chiffres connus on estime que l'Etat renferme environ 672,000 habitans. C'est une augmentation de 288,000 habitans en dix ans.

MOBILE.—Le feu a pris, il y a quelques jours à Mobile, dans une maison occupée par M. Isidore Groslaton, Stone street. Grâce aux efforts des pompiers, la cuisine seule a été consumée. On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

CHRONIQUE LOCALE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT—La motion faite par M. Randell Hunt, pour obtenir la levée de l'interdiction qui interdit au Conseil de la Seconde Municipalité la faculté d'élire de nouveaux directeurs des écoles publiques, a été appelée pour les plaidoiries samedi dernier, devant la Cinquième Cour de District. MM. Grymes et Warfield soutenaient l'opposition. M. Hunt représentait la Municipalité. La décision du juge n'a pas encore été rendue.

MEURTRE—Nous avons annoncé dans une de nos dernières publications que William Ross avait été blessé par un nommé Wm. Patterson, dans un café situé au coin des rues Jefferson et Levée. Ross est mort depuis, et le meurtrier est en prison.

AU REDACTEUR.
SUCCESSION McDONOGH.

Beaucoup de personnes s'imaginent que les neveux et nièces de feu John McDonogh vont faire casser son testament; mais c'est là une erreur profonde, et qui décèle une ignorance crasse des principes de notre Code Civil. L'article 1506 porte, en termes exprès, que dans toute disposition entre vifs, ou pour cause de mort, les conditions impossibles, celles qui sont contraires aux lois ou aux mœurs, sont réputées *non écrites*. Remarquez que le Code ne dit pas: le testament sera nul. Au contraire le testament est valide; les conditions seules sont annulées.—C'est ainsi, d'ailleurs, que notre article qui est tiré du Code Napoléon, est entendu en France.

Demolombe, dont l'excellent commentaire sur le Code Civil vient de paraître, semble avoir prévu, longtemps d'avance, la question qui nous occupe. "Il faut considérer, dit-il, comme non écrite toute condition par laquelle le testateur prétendrait régler lui-même la conduite des légataires; l'empêcher, par exemple, *soit d'aliéner*, soit de louer le bien qu'il lui laisse, *ou lui imposer un mode quelconque d'administration*, ou de jouissance. Vous pouvez sans doute léguer ou ne pas léguer votre chose à un tiers; mais vous ne pouvez pas, après la lui avoir léguée, c'est à dire, après l'en avoir rendu propriétaire, vous ne pouvez pas l'être encore, et vous survivre toujours, en quelque sorte, à vous même!! Toutes ces conditions ne seraient que d'arbitraires entraves soit à la disponibilité réelle du bien donné ou légué, soit à la capacité personnelle du donataire ou du légataire; et le testateur ne peut certainement rendre ni la chose inaliénable ni la personne incapable. Il importe d'autant plus de déclarer nettement *impossibles* toutes les clauses de ce genre, qu'elles ne tarderaient pas à se multiplier sous toutes les formes. Qui ne sait jusqu'à quel point est tenace l'instinct de la propriété!! Combien il abhorre cette vérité fatale: *Mors omnia jura solvit*; la mort dissout tous les liens. Combien enfin il a de peine à se rendre, même devant cette limite que ses prétentions voudraient toujours franchir!"

N'est-ce pas là McDonogh tout entier!! On dirait que l'auteur l'avait devant les yeux.

L'auteur ajoute: Il est certain que la chose une fois léguée, une fois donnée, *appartient au légataire*. Donner et retenir ne vaut. Or, dit la Code Civil, les particuliers ont la libre disposition des choses qui leur appartiennent. *Iniquum est*, dit la loi romaine, *ingenuis hominibus non esse liberam rerum suarum alienationem*; c'est à dire qu'il serait absurde que des hommes libres n'eussent pas le droit *d'aliéner* les biens qui leur appartiennent.—Il est donc de principe que le testateur ne puisse pas rendre le bien par lui légué indisponible, ou le légataire incapable."

Ajoutons, en finissant, que McDonogh paraît avoir senti lui-même ce qu'il y avait de choquant dans ses dernières volontés. Il donne plein pouvoir à la Législature de corriger les défectuosités de son testament, en passant des lois à ce sujet.

Il est clair que *cette autorisation* donnée à la Législature met fin à toute contestation, et que toutes les chicanes des avocats employés par les prétendus héritiers du défunt ne prévaudront jamais contre elle.

* * *

DE NEW-YORK A ALEXANDRIE—Un message de New-York a été transmis dernièrement de cette dernière ville à Alexandrie, en Egypte, en *dix-neuf jours*. Le message arrivé à Londres par le steamer américain a été transmis à Trieste par le télégraphe et envoyé ensuite directement à sa destination par un steamer.

FOLIES D'OUTRE-MER.—LINDO-MORBUS—Les journaux de New York nous apprennent que le Barnum poursuit sa gymnastique avec le rossignol suédois, et que les Américains continuent à être fous.

Voici ce que nous trouvons dans le *Herald*; qui a un coup de marteau comme le reste de la population; il a pu tracer ces lignes dans un moment lucide:

"Le dilettante pur-sang se rend maintenant au concert avec un bâton, afin d'assommer le premier individu qui ne s'extasierait pas devant Jenny Lind.

"L'autre jour, un jeune yankee de bonne famille a été chassé de la maison paternelle parce qu'il a osé dire que le *medium* du rossignol suédois était un brin fatigué.

"Un fils—*for shame*!—a rossé sa mère qui s'était endormie pendant le concert.

"Un mari a battu sa femme, parce qu'elle s'est permis de soutenir que, dans un air de Bellini, Jenny Lind avait fait deux fois le même point d'orgue.

—"C'est possible, ma dame, mais avec d'autres notes, a répondu le mari, qui s'entend en musique, comme une génisse catalane."

Ces scènes de ménage n'ont pas besoin de commentaire.

C'est pour vous dire que l'épidémie sévit toujours avec une effrayante intensité.

Les cerveaux de New-York sont tellement détraqués, qu'on voit des habitants qui font de la musique le dimanche. C'est le dernier période de l'aliénation mentale. Maintenant la maladie ne peut plus que décroître.

Corsaire.

Décidément Mme F.... jette ses enfants dans des connaissances nouvelles tout à fait extravagantes.

—Mais, maman, il fait donc bien chaud sous les tropiques!.... lui disait un jour son premier.

—Certainement. On ne les a même nommés ainsi que parce que le soleil *y pique trop*. Ne dit-on pas les chaleurs *tropiquantes*.

....Dans le salon de cette même dame dont la fréquentation nous est si chère, on parlait tant bien que mal de littérature. Les écrivains allemands étaient épluchés.

—Ce que je veux dans un auteur, c'est qu'il soit bon républicain; c'est pour cette raison que, de tous vos poètes d'outre-Rhin, celui que je préfère est Verner, dit Mme F....

—Il était donc meilleur républicain que les autres, madame!....

—Comment il *était*, mais je présume bien qu'il vit encore!....

—Verner, madame!

—Mais, monsieur, n'a-t-il pas écrit le *Vingt-Quatre Février*! *Idem.*

FEUILLETON.

La Part du Feu.

IV.

Le lendemain de la journée fatale que nous avons racontée dans un précédent chapitre, M. de Malestrac se présenta chez Mme de Barjolle.

Il avait hâte de connaître les moindres détails de ses entretiens avec Kermor. L'enragé Bonapartiste, que lui avait signalé son ami le ministre de la guerre, était-il resté inébranlable dans sa fidélité à l'aigle impérial? Ne s'était-il pas rallié plutôt au lys royal! doux espoir que le vieux gentilhomme caressait dans sa pensée! Les renseignements recueillis par lui chez les notables habitans de la ville de B.... étaient du reste on ne peut plus favorables. Partout les officiers s'étaient montrés reconnaissans de l'accueil sympathique qui leur avait été fait; quant à la population, elle avait amplement fraternisé avec les soldats dans tous les cabarets; et M. de Malestrac ne mettait pas en doute que ce régiment, naguère suspect, ne figurât, dans un temps fort prochain, parmi les plus sûrs et les plus dévoués défenseurs du trône et de l'autel.

Pour la première fois peut-être depuis deux ans, M. de Malestrac ne fut pas admis chez Mme de Barjolle.

—Est-ce que madame est sortie? demanda-t-il au valet de chambre qui lui refusait la porte.

—Non, monsieur le comte.

—Il y a du monde chez elle?

—Madame est seule.

—Alors pourquoi ne m'annoncez-vous pas?

—Madame ne reçoit personne; la consigne est pour tous.

—Même pour moi?

—Il n'y a point d'exception.

—Voilà qui est bizarre, pensa M. de Malestrac en s'éloignant.

Le lendemain, lorsqu'il se présenta de nouveau, une scène analogue eut encore lieu; et le vieil ami de Florentine se retira le cœur un peu froissé de ces façons d'agir auxquelles on ne l'avait point accoutumé et dont il cherchait anxieusement l'explication, sans parvenir à la trouver.

Mais il ne se lassa pas; et il revint le troisième jour, l'esprit obsédé par une vague inquiétude.

Cette fois, il ne rencontra aucun domestique sur son passage.

—Parbleu! se dit-il, je vais savoir le mot de l'énigme.

Il entra dans le salon.—Le salon était désert. Il frappa à la porte de la chambre à coucher. —Personne ne répondit.

Il jeta un coup d'œil dans la salle à manger.—Elle était vide.

—Ah ça! s'écria M. de Malestrac, me serais-je aventuré dans le palais de la Belle au Bois dormant?

Et s'accrochant à un cordon de sonnette, il carillonna à tour de bras.

—Qui est là, demanda Mlle Théréson, se montrant à l'étage supérieur.

—Moi, mademoiselle, répondit le vieux gentilhomme; obligez-moi de descendre, je vous prie.

Théréson obéit.

Elle parut, descendant les marches de l'escalier à pas comptés; son air enjoué et sa mine éveillée avaient fait place à un grave maintien et à une physionomie sérieuse.

—Que se passe-t-il donc ici depuis trois jours? demanda M. de Malestrac, qui fut frappé de la transformation opérée chez la jeune fille.

La femme de chambre secoua la tête tristement.

—Rien de bon, monsieur le comte, répondit-elle.

—Mme de Barjolle serait-elle malade?

—Je ne sais si madame est malade; mais, ce qui est sûr, c'est qu'elle ne se porte pas bien.

—Que pense le docteur?

—Madame a positivement défendu qu'on prévînt son médecin.

—A-t-on écrit à M. de Barjolle?

—Non, monsieur le comte; madame assure que ce ne sera rien.

—Mais enfin, qu'a-t-elle? s'écria M. de Malestrac, dont l'inquiétude croissait à chaque instant.

Nous l'ignorons tous. Madame ne se plaint pas; mais ses forces s'en vont; ses couleurs [illegible]; elle ne mange rien; elle pleure souvent [illegible] parle plus à personne; [illegible]. On dirait qu'elle a été [illegible].

—Mademoiselle, dit le vieux gentilhomme d'un ton qui ne souffrait pas d'observation, il faut que je voie votre maîtresse; il le faut, entendez-vous?

—Monsieur le comte, répondit Théréson, qui portait à Florentine une affection sincère, était bien résolue à passer chez vous aujourd'hui et à vous prier de venir voir madame.

—Où est-elle?

—Dans le petit pavillon, au bout du jardin; elle y entre le matin, elle en sort le soir; et il nous est formellement défendu de nous en approcher, sous quelque prétexte que ce soit.

M. de Malestrac se dirigea précipitamment vers le pavillon indiqué par Théréson.

—Quel chagrin inconnu trouble sa vie? se demandait-il; quelle douleur ignorée s'est assise au foyer de cette heureuse maison?

Le comte avait été frappé du changement opéré dans la personne de la femme de chambre; il fut effrayé de la révolution accomplie dans la maîtresse. Théréson n'avait point exagéré: Mme de Barjolle était changée comme on l'est après un mois de dangereuse maladie.

—Florentine, mon enfant, ma fille chérie, qu'avez-vous? que vous est-il arrivé? dit le noble vieillard, en s'emparant d'une de ses mains, qui avait la blancheur mate de la cire.

—Je n'ai rien, répondit Mme de Barjolle, qui n'eut pas la force de serrer dans la sienne la main de son ami.

—Vous me trompez; vous êtes affligée, souffrante; et quand vous deviez m'appeler à vous, vous me consignez à votre porte comme un indifférent, comme un ennemi. C'est mal!

—Mais je vous certifie que je ne souffre point, reprit Florentine. Je suis triste, c'est vrai, et je serais fort en peine de vous dire les causes de ma tristesse. C'est la solitude, l'absence de Maxime, l'ennui, le tempérament, que sais-je? Nous autres femmes, nous sommes ainsi faites, et cette impressionnabilité, vous le savez, est une des misères de notre faible nature.

—En attendant, vous ne mangez pas, vous avez la fièvre et vous pleurez!

—C'est cette folle de Théréson qui vous a fait tous ces beaux contes, dit Florentine; c'est très intéressant, je n'en disconviens pas. Il est vraiment fâcheux qu'il n'y ait pas un mot de fondé dans tout cela.

—Et vous n'avez pas écrit à Maxime de hâter son retour?

—A quoi bon l'ennuyer de mon ennui et l'attrister de ma tristesse? N'est-il pas préférable qu'il ne revienne que lorsque cette maussade lune rousse sera passée complètement?

—Vous ne me parlez pas du capitaine Georges Kermor, ce jeune officier que je vous avais prié de convertir à notre cause? demanda M. de Malestrac qui répugnait à provoquer plus longtemps des confidences qu'on se montrait peu disposé à lui faire.

—Monsieur Kermor! répéta la jeune femme, et, à ce nom, elle pâlit encore sous sa pâleur; je l'ai vu quelques instans à peine, et j'ai grand peur d'avoir fort mal rempli la haute et délicate mission que vous m'aviez confiée.

Le comte prit congé de Mme de Barjolle, très inquiet de son état physique.

—Il est évident qu'elle a quelque chose, se dit-il; mais qu'a-t-elle?

Rentré chez lui, il écrivit immédiatement à Maxime une lettre dans laquelle, sans lui faire part de toutes ses inquiétudes, il l'engageait à revenir, toute affaire cessante.

Voici la réponse qu'il reçut à sa lettre:

"Mon cher comte,

"Le jour où vous avez vu ma femme, sans doute elle avait ses nerfs ou sa migraine; je connais ça....

"Mon procès se juge mardi prochain; je partirai mercredi.

"Vous ignorez peut-être qu'il s'agit pour moi, dans cette affaire, d'un intérêt de quatre-vingts mille francs!

"La somme, vous en conviendrez, vaut la peine qu'on retarde de quelques vingt-quatre heures la guérison d'une pauvre tête un peu bien folle, comme est, parfois, celle de ma chère Florentine.

"Vous seriez fâché, mon cher comte, de vous être mis ainsi en frais de sensibilité, si je vous disais quelle est la nature de ces grandes douleurs sous lesquelles ma femme vous a paru si complètement abattue.

"L'autre jour, à son lever, elle aura vu une araignée.—Et vous savez le dicton populaire: *Araignée du matin, signe de chagrin!*

"Ou bien, on aura renversé une salière devant elle,—Mauvais pronostic!

"A moins que son couteau et sa fourchette n'aient été posés en croix.—Détestable présage!

"Car voilà les femmes, mon cher ami!

"Et dire qu'on leur confie le bonheur de sa destinée!

"Les plus sages sont encore ceux qui restent célibataires comme vous, mon cher comte!"

Le mercredi suivant, son procès ayant été gagné en première instance, la veille Maxime partit pour B.

On était alors dans les premiers jours de septembre, et il régnait une de ces chaleurs accablantes, une de ces températures de fournaise qui sont si communes dans le midi de la France, à cette époque de l'année, et comme on ne les soupçonne même pas à Paris.

Parvenu à un relai distant de B. d'une trentaine de kilomètres, Maxime, qui étouffait dans sa voiture, déclara qu'il ne se mettrait en route qu'à la tombée de la nuit.

—Monsieur a bien raison, dit le maître de l'auberge, qui salua avec ivresse dans son cœur cette occasion inespérée de placer avantageusement un lièvre très avancé et une perdrix infiniment faisandée. Rien n'est malsain comme de voyager par des chaleurs semblables. Je viens de recueillir un homme que la fatigue et l'ardeur du soleil ont fait tomber sans connaissance devant ma porte. Si monsieur s'en retourne à B., monsieur ferait acte d'humanité en prenant ce pauvre diable derrière sa voiture.

—Où est cet homme? demanda Maxime, qui pensa avoir affaire à un concitoyen.

—Hé! dites donc l'ami, cria l'aubergiste, venez ici qu'on vous parle!

Un homme couvert de poussière et de sueur sortit de la cuisine, traînant avec peine ses pieds endoloris.

—Vous allez à B.? demanda Maxime.

—Oui, monsieur.

—Et vous voyagez à pied?

L'homme fit un signe affirmatif.

—Est-ce que vous êtes de B.? je ne vous connais pas, moi qui connais tout le monde dans la ville.

—Je ne suis pas du pays. J'y vais par occasion; c'est une commission dont j'ai été chargé.

—C'est bien, interrompit Maxime; je dirai à mon domestique qu'il vous donne une place à ses côtés sur le siège de ma voiture.

—Pourvu que je trouve cette dame! continua le messager. S'il me fallait aller la chercher plus loin, je crois que je n'en aurais pas la force.

—Ah! c'est une dame que l'on vous envoie?

—Oui, monsieur.

—Dites-moi son nom et je vous renseignerai sur ce point, reprit Maxime, assez curieux de son naturel et qu'affriandait l'espoir de pénétrer ce petit mystère.

L'homme fouilla dans une poche de sa veste, prit un paquet scellé de plusieurs cachets noirs, et lut, après avoir épelé l'adresse:

—A Madame, madame Florentine de Barjolle.

—Florentine de Barjolle! s'écria Maxime au comble de l'étonnement.

—Dame! lisez vous-même; je ne suis pas un grand clerc, et il se peut bien que j'aie pris une lettre pour une autre.

Et il tendit le paquet à Maxime qui s'en empara avidement.

—Vous ne vous êtes pas trompé, dit-il, l'adresse est exacte. Vous ne savez pas ce que contient ce paquet?

—Je l'ignore.

—Qui vous a chargé de le remettre à cette dame?

—Un officier de chasseurs.

—Un officier de chasseurs? répéta Maxime abasourdi.

—Un jeune capitaine, décoré; un bel homme, ma foi!

—Eh bien! dit Maxime devenu très pâle, mais de qui la voix ne trahissait aucune émotion intérieure, vous pouvez vous flatter d'avoir de la chance, mon brave homme.

—Comment cela?

—Votre voyage est fini; vous n'avez plus besoin de venir à B....; restez ici et reposez-vous.

Tout en parlant ainsi, il mit le papier dans sa poche et donna quelques pièces de cinq francs au messager.

—Mais, monsieur, dit celui-ci, il m'a été bien recommandé de ne remettre cet objet qu'à la personne elle-même.

—Je suis le mari de cette dame, dit Maxime, et je connais celui qui vous envoie. C'est mon beau-frère.

Puis, se tournant vers l'aubergiste qui allait et venait dans la salle:

—Faites atteler, dit-il, je pars dans un quart d'heure.

—Dans un quart d'heure! s'écria l'aubergiste dont les châteaux en Espagne s'écroulèrent aussitôt.

—Plus tôt, si c'est possible.

Maxime parlait d'un ton qui voulait être obéi. En moins de dix minutes, tout fut prêt pour le départ.

L'aubergiste releva le marchepied et ferma la portière.

—Monsieur ne voudrait pas s'arranger d'une perdrix et d'un lièvre tués ce matin! insinua-t-il d'une voix doucereuse.

—En route! cria M. de Barjolle sans lui répondre.

Que nos lecteurs veuillent bien relire la lettre de Maxime à sa femme, cette lettre dont chaque phrase respire la plus ardente jalousie, et ils comprendront, mieux que je ne pourrais l'exprimer, tout ce que son âme contenait en ce moment de douleurs et de terreur!

Après une lutte longue et acharnée avec lui-même, il rompit les cachets et déchira l'enveloppe de ce paquet mystérieux qui était pour lui une véritable réalisation de la boîte de Pandore.

Un portrait s'échappa de l'enveloppe.

Un billet était joint au portrait. Ce billet ne contenait que ce peu de mots:

"Quand on va mourir, madame, on doit penser à ceux qu'on aime et qui sont destinés à nous survivre.

"Demain, nous entrons en campagne, et je suis sûr qu'une des premières balles sera pour moi.

"Il ne faut pas, si ce bonheur m'arrive, que votre portrait soit trouvé sur mon cœur.

"Dans cette prévision, je vous le renvoie, madame. Oubliez mon nom et pardonnez à mon souvenir. G. K."

Deux heures après, lorsqu'il entra dans B., M. de Barjolle relisait pour la centième fois ce billet mystérieux dont les lignes flamboyaient à ses yeux comme si elles avaient été tracées en lettres de flamme.

Quel drame intime se passa-t-il dans cette famille bouleversée? qui pourrait le dire? Que ceux qui auraient pu le savoir l'imaginent; que les jaloux se souviennent!

Sur ces entrefaites, l'adversaire de M. de Barjolle, qui avait perdu son procès à Marseille, fit appel à Aix, et Maxime partit précipitamment vers la fin de la semaine.

A la même époque, M. de Malestrac fut obligé de faire un court voyage.

Sa première visite, à son retour, fut pour Florentine.

—On va bien chez vous, j'espère? demanda-t-il en entrant à Théréson.

La pauvre fille éclata en sanglots.

Sans rien répondre, elle conduisit le comte à la chambre de sa maîtresse, ouvrit la porte et s'éloigna silencieusement.

Florentine était couchée.

A peine l'eût-il aperçue qu'il fut atterré des ravages occasionnés par cette maladie inconnue. Ses jambes chancelèrent; une vive douleur pinça ses muscles et ses fibres, et un souffle glacé courut dans ses veines.

—L'ange de la mort veille au chevet de ce lit, pensa-t-il en lui-même.

—Florentine, lui dit-il avec une tendresse paternelle, vous souffrez, pauvre chère! Qu'avez-vous?

—Je me meurs! répondit Mme Barjolle d'une voix brisée.

—On ne meurt pas à votre âge! Nous vous sauverons! Dieu ne vous reprendra pas si vite, vous, notre consolation, notre joie, notre orgueil! Et Maxime! vous ne songez donc pas à Maxime?

—Il ne faut pas lui écrire, dit-elle; j'aime mieux n'y plus être quand il arrivera. Mon agonie lui ferait trop de mal.

Les yeux du comte se remplirent de larmes qui coulèrent lentement le long de ses joues.

—Vous lui parlerez de moi quelquefois, souvent, n'est-ce pas, mon ami? continua-t-elle. Vous lui direz que je l'ai bien aimé, que je n'ai aimé que lui; que mon cœur lui a appartenu, toujours, à lui seul.... et si je l'ai offensé à mon insu, sans le vouloir, malgré moi, vous ferez en sorte qu'il me pardonne, n'est-il pas vrai?

—Un pardon! à vous? dit le vieux gentilhomme. Est-ce qu'on pardonne à qui n'a pas péché? Est-ce que les anges ont besoin du pardon des hommes?

—Ne parlez pas ainsi, interrompit-elle; il n'y a que Dieu qui puisse sonder les cœurs et pénétrer les consciences. Il connaît mes fautes; mais il est juste et bon, et sa miséricorde est infinie.

Elle fut prise d'un violent accès de toux et porta à ses lèvres un mouchoir qui se teignit de pourpre.

—Pardon, mon ami, je vous renvoie. Je me sens fatiguée, et voici d'ailleurs le moment où notre bon curé vient me faire sa visite habituelle.

Comme il sortait, M. de Malestrac rencontra le curé dans l'antichambre. Les deux vieillards s'embrassèrent étroitement, et ils se séparèrent sans avoir eu la force d'échanger une parole.

Le comte écrivit une seconde fois à Maxime, lui disant qu'il eût à se hâter s'il voulait revoir sa femme.

Il faut rendre pleine justice à M. de Barjolle: comme son procès ne se jugeait pas encore, comme il avait donné toutes ses instructions à son avoué et comme sa présence était inutile à Aix, il partit immédiatement.

Mais si rapide qu'eût été son voyage, plus rapide encore fut la mort de Florentine. Lorsqu'il arriva dans sa maison de deuil, la dépouille mortelle de la jeune femme, revêtue de ses habits de noce, reposait sur un lit de parade, autour duquel des vierges répandaient des fleurs blafardes, tandis que le curé psalmodiait à voix basse les prières des morts. Tous les serviteurs, agenouillés et têtes nues, répétaient les versets. Seul, M. de Malestrac se tenait debout, contemplant la morte d'un œil sec. Hélas! il avait tant pleuré depuis quelques jours, que la source de ses larmes s'était tarie.

A ce spectacle, Maxime poussa un grand cri et tomba dans les bras du comte.

Les funérailles de Mme de Barjolle furent un deuil public auquel s'associa la ville entière.

Ceux qui la pleurèrent le plus amèrement furent les pauvres et les malades. Ceux là, en effet, connaissaient sa charité délicate et ingénieuse, son inépuisable bonté, sa douceur, sa patience, toutes ses rares vertus en un mot,—vertus qu'elle cachait avec autant de soin qu'on en met d'ordinaire à cacher ses vices.

Cette mort porta un si rude coup à M. de Malestrac, qu'il partit pour la campagne, où il séjourna jusqu'aux premières neiges, ne voyant personne, ne lisant pas même son journal, d'où l'on peut conclure qu'il ignora toujours que le capitaine Georges Kermor était tombé dans une escarmouche, en Espagne, le 26 septembre, frappé de trois balles à la tête et au cœur.

Et Maxime?

Maxime fut inconsolable pendant trois mois.

Triste pendant six mois.

Mélancolique pendant quatre mois.

Au commencement du quatorzième mois, il épousa Mlle d'Aiguemar la cadette, en quoi il arrondit sa fortune de vingt mille francs de rentes environ.

On observa, non sans surprise, que ce mariage,—un grand et illustre mariage cependant,—ne fut présidé ni par le maire ni par le curé de la ville de B.

Ce fut l'adjoint qui maria les époux à l'hôtel de ville et le vicaire qui les bénit à l'église.

M. de Malestrac s'était excusé en alléguant un vieux rhumatisme, et le curé avait prétexté un urgent voyage à la ville voisine.

Dans la nuit, une main inconnue orna de fleurs nouvelles la tombe de Florentine:—et, de l'épitaphe sentimentale gravée par les soins de Maxime, aux premiers temps de sa douleur, cette main pieusement sacrilège ne laissa intacts que ces simples mots: "*Florentine de Barjolle, morte à vingt-quatre ans.*"

ALBÉRIC SECOND.
FIN.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI SOIR, 28 DECEMBRE 1850.

La demande de coton a été active aujourd'hui et 8,000 balles ont changé de mains.

Environ 600 boucauts ont été vendus aujourd'hui, fair, 5 1/4 à 5 3/4 cts; 1,000 barils de mélasse ont été faits de 23 1/2 à 24 cts le gallon.

La farine est calme, mais les cours sont fermes aux anciens prix. Environ 2,000 sacs maïs ont été vendus de 67 à 70 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié, mais il se fait peu de choses.

Le whiskey vaut 26 1/4 @ 26 3/4 cts le gallon, qualité rectifiée.

Le change est le même.

Un navire a été frété pour Liverpool aujourd'hui à 13/32 d. et un autre pour Londres avec du tabac à 35 s.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Steamship Maria Burt, Emerson, pr Galveston.
Steamship Globe, Talbot, pr Brazos Santiago.
Navire Holyoke, Payne, pr le Havre.
Manchester, Tyler, pr New-York.
Barque Millaudon, Butler, pr la Havane.
Goelette Ella, Scherabeck, pr Pensacole.
Diamond, Mack, pr Pensacole.
Geneva, Walling, pr Pensacole.
Steamer Amazon, Jenks, pr Mobile.

—ARRIVÉS SAMEDI.—
Barque Ellen, Mitchell, de Kingston.
Brick Gen Taylor, Yates, de Kingston.
Tehuantepec, Brown, de Kennebunk.
Goelette Reveille, Sleeper, de Rockland.
Aurelia, Banson, de Pensacole.
—STEAMBOATS.—
Alton, Fulton, de St Louis.
Fanny Smith, Richards, de Louisville.
St James, Power, de Donaldsonville.
Gipsey Ure, de Bayou Sara.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati.
J Morrisett, Finburn, de Wetumpka.
J T Doswell, Laroze, de la Côte.
Gen Lane, Burdean, de St Louis.
Echo, Wittenbury, de Cincinnati.

EXPÉDIÉS HIER.
Steamship Galveston, Place, de Galveston.
Steamship Yacht, Thompson, de Brazos Santiago.
Navire Buena Vista, Martard, de New-York.
Trumbull, Smith, de New-York.
Meteor, Roberson, de Boston.
Barque Reindeer, Lawrence, de Bath.
Prince Adelbert, Dobel, d'Amsterdam.
Sarah Hand, Dervean, de Malaga.
Brick Adams Gray, Schneidan, de la Havane.
Rosalie, May, de Rio Janeiro.
—STEAMERS.—
Fashion, Martin, de Grand Prairie.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Empire State, Cochram, de Cincinnati.
Delta, Brickell, de Cincinnati.
Alamo, Reed, de Arkadelphia.
Uncle Sam, Van Dusen, Louisville.
Music (new) Broadwell, de Cincinnati.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
New Latona, Cooper, de Shreveport.
Belvidere, Ledwith, de Shreveport.
Albatross, Wheelhouse, de Port Hudson.
Patrick Henry, Landry, de Bâton-Rouge.

Vente à crédit de Souliers, Bottes, Chapeaux et Linge fait.

Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne à la vente à crédit de 75 caisses de souliers, bottes et chapeaux, et d'un assortiment de linge fait, qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures, au magasin d'encan de MM. J B Blache & Co, No 77, rue de Chartres.

Pour détails et conditions, nous référons aux avis.

Le navire OSUAR [?], cap. Lebory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue des Ursulines. Les marchandises dont le permis n'aura pas été pris à bord dans le délai de 5 jours, du 23 courant, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison, sur la Levée. V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St. Louis. 23déc

Le capitaine et les consignataires du navire français FORBAS [?], de Bordeaux, ne seront pas responsables des dettes contractées par l'équipage. V. & E. MAIGNAN, 85—87, rue St-Louis. 21déc

[illegible] & Co. Successeurs de [illegible] & Co, Encoignure Orléans et Royale, INFORMENT le public qu'ils viennent de recevoir de France un bel assortiment d'OBJETS D'ETRENNES, et de BONBONS fins. Les personnes qui ont des cadeaux à faire sont invitées à visiter leur magasin où elles trouveront tous les articles de luxe qui s'offrent ordinairement en cadeaux au jour de l'an, tels que boîtes en cartonnage, boîtes en écaille, en [illegible], paniers ornés, [illegible] de choix des [illegible]. 23 déc

ALCOOL—30 barils à vendre par P. GUIRAUD [?], [illegible] Conti et St-Philippe. 13déc

FRANÇ. GRAS,
CONFISEUR, VIS-A-VIS DE L'HÔTEL DE LA MONNAIE,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'il vient de faire la réception de son assortiment de jouets du jour de l'an. Ces objets, destinés à servir d'étrennes, sont d'un goût exquis et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la finesse des peintures et de l'élégance de la forme, comme peuvent s'en convaincre ceux qui voudront bien jeter un coup d'œil au coin des rues de l'Esplanade et de la Vieille Levée. En outre des cartonnages, M. Gras a également reçu de France une grande quantité de fruits cristallisés d'une qualité supérieure et qu'il se propose d'écouler à des prix très modiques. Il invite particulièrement les connaisseurs à venir examiner cet assortiment de choix où les plus difficiles trouveront aisément de quoi se satisfaire. Il offre aussi aux amateurs des bonbons fins et des pâtisseries qui peuvent rivaliser avec ce que l'on trouve de mieux en ce genre ici et ailleurs. Au reste, que le public vienne et juge par lui-même.

M. Gras saisit cette occasion pour annoncer que l'on trouve chez lui tous les sirops, bonbons et liqueurs que l'on sert dans les soirées, le tout d'une qualité réellement supérieure. 30déc—1f

OLYMPE,
No. 34, RUE DE CHARTRES,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Arcadia, du Havre, le complément de ses marchandises d'hyver, consistant principalement en: pèlerines, guimpes et chemisettes brodées, cols brodés à jabots, mouchoirs brodés riches pour dames et enfans, bonnets brodés, soieries riches, volants application de Bruxelles et point d'Alençon, pointes dentelle noire, lingerie pour enfans, manteaux, mantelets, basques et écharpes velours, satin, soie pour dames et enfans, coiffures, rubans et fleurs pour bals et théâtre. Aussi une grande variété d'articles pour étrennes, tels que coffrets à bijoux, corbeilles écaille, livres de prière, chapelets, sacs et bourses, éventails peints, monture nacre et ivoire, souvenirs portes-monnaie, bijouterie, etc., etc., dont elle fera l'ouverture lundi 30 décembre 1850.
OLYMPE, 34, rue de Chartres, encoignure Douane. 30 déc—3

L. BINOCHE,
30, rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'il fera lundi, 30 décembre l'ouverture du complément de ses grandes nouveautés d'hiver, consistant en soieries riches, rubans mousseline soie, lingerie en tout genre, etc. etc., qu'il vient de recevoir par le navire Arcadia, et qu'il vendra aux prix les plus modérés. 30 déc—3

PERDU OU EGARÉ.

AVIS est par le présent donné que les certificats d'actions, détaillés ci dessous, ont été perdus ou égarés, et qu'une demande a été faite pour obtenir de nouveaux titres après [illegible] semaines d'avis, en remplacement de ceux qui ont été perdus.

1o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour vingt trois actions du fond capital de la Banque de la Cité de la Nlle-Orléans.
2o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque de la Cité de la Nouvelle-Orléans.
3o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour trente trois actions du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.
4o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.
5o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour quatre actions du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
6o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
BENJAMIN & MICOU, Avocats de Charles Clague. 30 déc—1po—6s

A VENDRE.

L'ETABLISSEMENT No 19, rue St Philippe, entre Levée et Condé, consistant en plusieurs chambres qui sont actuellement occupées.
Chambres avec 20 lits qui sont ordinairement occupés par des pensionnaires et qui produisent pension dans le dit établissement.
Café sur le devant avec étagères, comptoirs, tables à jeux, chaises, etc.
Vins, liqueurs, etc.
Batterie de cuisine, vaisselle et tout ce qui sert au dit établissement.
S'adresser pour les conditions et prix au dit établissement.
30 déc—3 J. B. FREZZINI, 7, rue Conti.

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés: 1500 paniers huile d'olive, M. Rue & James Plagnol.
100 paniers bouteilles vides;
50 do Champagne;
200 caisses vin rouge de Bordeaux, St Julien Médoc.
120 do vin blanc Haut Sauterne;
200 do Muscat de Frontignan;
40 do absinthe;
40 do vieux vin de Bourgogne;
40 quarts pipes cognac, 1re et 2me preuve,
50 barils Ratafia Madère;
100 caisses Bordeaux Chateau Grimont;
50 do do St Julien Médoc;
100 barils vin blanc Haut-Sauterne;
100 barriques vin rouge de Marseille,
70 ballots de 6 milliers bouchons à champagne.
30dec P. LONGIN [?]

A VENDRE—D'importation directe, pour ce re diverses factures et à bas prix,
200 barriques vin rouge, St Julien, bon ordinaire,
80 do do fins, de diverses marques et qualités;
50 do de blanc Haut Sauterne, bon. qual.
300 barils de do do do do
25 do do supérieur do do do
60 1/4 vieux cognac 1re, 2me et 4me preuve, diverses marques;
400 caisses vin rouge et blanc, diverses marques et qualités,
400 caisses absinthe véritable Suisse, de Sauvageol et Brunelon,
100 caisses kirsch de Yersin et Lecoultre, Sauvageol et Brunelon,
45 caisses abricots à l'eau de vie marque J. Lafourie,
10 barils vinaigre 1re qualité,
4 boucauts ficelle en petites pelotes,
15 balles bouchons pointus pour bière, de 30,000 chaque,
30 do de 20,000 do do do réguliers pour vin,
10 do de 15,000 do do do do
50 milliers en sacs de 1,000 et 1,500 de très bonnes qualités,
1 balle de 6,000 bouchons à damej. très gros.
20 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle,
10 cassagnons do do do
100 paniers d'huile, grandes et demi bouteilles.
300 damejeanes vides de 5 et 4 gallons.
30déc N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

FROMAGE de Gruyère—A vendre, en débarquement du navire Emperor, du Havre,
10 tonneaux véritable fromage de Gruyère de 6 meules chaque, de l'année 1850.
30 dec N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

SARDINES A L'HUILE—6,000 boîtes, demi et quarts de boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guillouet, en débarquement du navire Emperor, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
20déc—6 90, rue St Louis.

GUIGNOLET D'ANGERS—175 paniers véritable Guignolet d'Angers, de 6 et 12 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
30 déc—6f 90, rue St Louis.

BOUCHONS—15 balles bouchons réguliers de 15 milliers chaque, à vendre par AUG. MOLIER,
30 déc—6 90 rue St-Louis

COGNAC—1/2 pipe J J Durand cognac 1800, 3/4 et 1/4 J J Durand 1841, 4/4 1/4 J J Durand 1845, 4/4 1/4 J J Durand 1846, 3/2 J J Durand 1847, 3/2 J J Durand 1848, 3/2 J J Durand 1849, 2/4 et 4/4 Jean Louis 1811, 3/4 et 4/4 Magiory 1834, 3/4 et 4/4 A. de Mondon 1800, 7/4 13/4 17/4 A. S. Bienville, 3/4 1/4 Jean Louis, vieux Cognac 1795; dans le magasin de la Douane, et sujet au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—2,500 caisses des marques suivantes: Margaux Médoc, St-Emilion 1846 et 1847, St. Julien Médoc, Haut Talence 1846, 1847; sous les clés de la Douane et ayant droit à l'exportation, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—40 barriques Margaux bon ordinaire;
20 barriques St-Julien Médoc, vin par famille;
44 barils vin blanc Haut Sauterne;
45 do do Sauterne; dans le magasin de la Douane, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille Levée

FRUITS—19 caisses fruits assortis;
10 caisses prunes, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille Levée

SARDINES—5,000 boîtes, en grandes, demies et quarts, de la marque Deffis & Co;
5,000 boîtes do do do Canjue, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—250 paniers Champagne de Dinet, Peuvrel, Sellery, grand Mousseux, à vendre par J & J TARDOS,
30déc 31, Vieille Levée.

TABAC—100 balles tabac pour capes et tripes, à vendre par J & J TARDOS,
30dec No 31, Vieille-Levée

VIN ROUGE—94 barriques vin rouge de Deyrac Margaux; 15 demi do do do; 25 do de St Julien Médoc; 36 do do Pauillac do; 1000 caisses do do St Julien do; 350 do do do Château Latour, Château Margaux, Léoville, Beychevelle, Batailly et Château Lafitte, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
30déc 17 & 19, rue St Louis

VIN BLANC—55 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
30déc 17 & 19, rue St Louis

VINS du Rhin—20 caisses vin blanc de Rhin de Hochheimer, 1846; 20 do do Deidesheimer, 1846; 10 do do Johannesberger, 1846, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
30déc 17 et 19, rue St Louis

SARDINES—150 caisses sardines en boîtes, demi et quarts de boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
30déc 17 & 19, rue St Louis

CIGARES de la Havane—261,800, qualités assorties, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

CIGARETTES—19 caisses, marque la Espanola, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

CHARBON PULVERISE POUR DISTILLATEUR—4 boucauts, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

GRAINES pour oiseaux—12 sacs à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

PICADURA—23 sacs et 10 barils, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

VIN DE JEREZ—20 barils, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—40 balles, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—40 tierçons, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune

AMANDES fraîches sans coque—20 demi-bannes, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

SUCRE blanc de la Havane — 30 caisses sucre, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics. 8 sep—6

CANNES à sucre pour plants—2 boucauts de plants de cannes venant d'arriver par l'Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—100 milliers Regalias, Infantes et Cazadores, en magasin et actuellement en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée.

TABAC—30 ballots tabac en feuilles, Vuelta de Abajo, venant d'arriver par l'Adams Gray à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée.

CONFITURES—24 caisses fruits confits de la Havane, et 12 barils gelée et pâte de goyave, reçus par l'Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée.

RAISINS—300 barillets raisins verts, de Malaga, en très bon état, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée

SACS à maïs—100 sacs ayant déjà servi et en bon état, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
30 déc 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Emperor, du Havre, 5 barils véritables saucissons de Lyon. A vendre par NUMA LACOSTE
30 déc No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Wheatbridge [?], du Havre,
1000 dame-jeannes françaises de 5 gallons,
270 do do 2 do,
100 do do 3 do.
A vendre par NUMA LACOSTE,
30 déc No 147, rue Royale.

VERMUTH de Turin—20 caisses de 12 bouteilles vermuth; 2 barils do.
Reçu par les derniers arrivages et à vendre par NUMA LACOSTE,
30 déc—6f No 147, rue Royale.

VIN DE MADERE—24 barils Madère qualité supérieure. A vendre par NUMA LACOSTE,
30 déc—6f No 147, rue Royale.

VINAIGRE de vin blanc—20 barils vinaigre de la marque J. Menier Frères. A vendre par NUMA LACOSTE,
30 déc—6f No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Arcadia, venant du Havre:
100 caisses vin de champagne en demi bouteilles, première qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par J. N. CURIEN,
30 déc 39, rue Domaine.

Kirsch et Absinthe et Fromage Gruyère Suisse.

A VENDRE—En déchargement du navire Ganges [?], venant du Havre:
60 caisses absinthe marque Ed. Pernod;
10 do kirsch do do do;
50 do absinthe Yersin & Lecoultre;
10 do kirsch do do do;
20 do absinthe C. F. Berger;
20 do kirsch do do;
6 do absinthe blanche Ed. Pernod;
2 tonneaux véritables fromages gruyère.
30 déc J. N. CURIEN, 39, rue Domaine.

CHAUX—1,500 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, en débarquement du steamer Kansas, et en magasin, à vendre par F. H. MONSSEAUX,
27déc—6f rues St. Louis et Robertson

Charbon! Charbon!!
DEPOT CREOLE DE CHARBON.

McBEAN, WILLARD & Co, ayant fait l'ouverture d'un nouveau dépôt de charbon, No 259, rue Royale, (la 2me porte après l'encoignure Hôpital), informent leurs amis qui demeurent dans la partie basse de la ville qu'ils sont prêts à leur fournir du charbon Pittsburg, anglais et américain, et du charbon Cannel et Anthracite, aux plus bas prix pour du comptant.
A vendre en gros ou en détail. 29déc

ON DEMANDE un bon cuisinier. S'adresser chez M. Bonford, encoignure des rues Annonciation et Howard, 3me municipalité, dans la matinée ou le soir après 5 heures. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. 27 déc—6

C. GODIN,
Libraire, Relieur & Papetier,
123, rue de Chartres,

VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, paroissiens en velours, écaille et ivoire, boîtes de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papiers et autres articles de fantaisie. 27déc

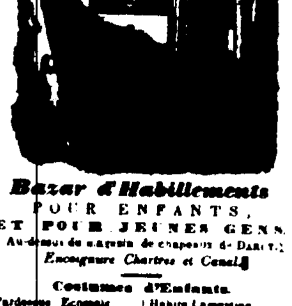

Bazar d'Habillements
POUR ENFANTS,
ET POUR JEUNES GENS.
Au-dessus du magasin de chapeaux de DARCY [?],
Encoignure Chartres et Canal.

Costumes d'Enfants.

Pardessus Ecossais,	Habits Lamartine,
Vestes à la Polka,	Pantalons en variétés,
Gilets ronds idem,	Vestes do
Vestes Monte Christo,	Bas do
Vestes Basques,	Mouchoirs do
Basquettes,	Bretelles do
Levites,	Cravattes do
Paletots,	Gants do
Sacs,	Guêtres do
Manteaux,	Ombrelles do

Assortiment, Chapeaux à la Jenny Lind.
Manteaux pour petits enfants, Mantilles dito.
Costumes de bal à la Prince Albert, fantaisie.
Costumes de Montagnards Ecossais, en tartane et en plaids McGregor.
L'assortiment est des plus variés et les habillements sont les plus frais qui aient été offerts en vente en cette ville. Les acheteurs sont priés de venir les examiner. 14 dec—3f

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—42 caisses en déchargement des navires Art Union, Chicago, Theodosia et Orazaba [?], de commande, grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par G W DUNBAR,
27 déc 3, rue des Magasins

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Mount Washington, venant de Bordeaux,
200 barriques vin rouge, 100 barils vin blanc,
300 caisses vin rouge, 100 caisses vin blanc,
2 boucauts ficelle. G. M. LUCAS,
12 déc—30f 30, Bienville.

THOMAS C. PAYAN & Co,
Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS—[illegible] Redingottes, paletots, sacs, boulevards, [illegible], tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.
ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, satin mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.
PANTALONS—En drape noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélange, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.
GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemire fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.
Pardessus en couverte, bleus et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en drape pilote, castor et beaver, et pantalons, gilets de flanelle rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.
Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnades, [illegible], françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie.

FOURNITURES.
Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau, soie, etc, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru, cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à damier, en soie et en batiste, cachemires en laine et coton; gants fantaisie, noir, soie, mérinos et daim.
Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, gingham et coton.
Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. 31 oct

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 3 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets, une caisse casquettes velours soie pour enfans, modes de Paris; gros gants laine verte, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, tapis descente de lit laine, broderies [illegible], bretelles et ceintures, pour cols, soie et coton, avec boucles dorées, presses à copier des lettres avec accessoire, boutons de toute sorte, agraffes en boîtes rondes et sur cartes, articles de billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et mille autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.
Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison, sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—a

MODES.

EN débarquement du navire Medomack, du Havre:
30 douzaines Chapeaux pour Dames, d'une nouveauté toute nouvelle et de dernier goût, à vendre par NOEL & GUIRAUD,
14déc 103, rue Royale.

RAISINS PAR COUCHES—300 caisses, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
23 déc 15, Tchoupitoulas

RIZ—160 barriques riz frais et de première qualité, à vendre en magasin par SECOMB & VOORHIES,
23 déc 15, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—40 barils d'Oliver, à 95 pour cent, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
23 déc 15, Tchoupitoulas

MESS-BOEUF—200 barils et 100 demi barils, J B Davis, pour familles, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
23 déc 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de [illegible]—300 caisses marque de [illegible], à vendre par SECOMB & VOORHIES,
23 déc 15, rue Tchoupitoulas

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.
MARDI, 31 DECEMBRE 1850,
LES DIAMANTS DE LA COURONNE,
Opéra en trois actes, d'Auber.
LA MAISON EN LOTERIE,
Vaudeville en un acte.
On commencera à 6 1/2 heures.

Théâtre des Variétés.
LUNDI SOIR, 30 DECEMBRE 1850.
LE BARBIER DE SEVILLE, Opéra.
Le spectacle sera terminé par LA BAYADERE, ballet.

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, *Passage de la Bourse*, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER, avocat et notaire public,
No 14, *Exchange Place*, vis à vis la poste.

W. S. KOONTZ, avocat,
No 14, *Exchange Place*.

Compagnie d'Assurances des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au bureau de cette institution, le Lundi 13 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 1/2 heures de l'après-midi.
24déc JOHN PEMBERTON, Sec.

Compagnie du Sud-Ouest des Attakapas et Mississipi.
LES livres de souscription au fond capital de cette corporation, sont maintenant ouverts au bureau de MM. Bonner & Smith, No 35 rue du Camp, et seront ouverts pendant quatre-vingt dix jours, (les dimanches exceptés) suivant la charte de la Compagnie.
GEO. C. LAWRASON, JAMES BONNER, JOHN HALL,
27déc—jusq. 7 mars Commissaires

Bureau du Chemin de Fer de Jefferson et Lac Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1850.
AVIS—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le Lundi 6 janvier 1851, entre 10 heures A. M. et midi et quart.
CHARLES BAQUIE, 27déc—10f Secrétaire.

AVIS—Mme ZIMMER, bien connue dans cette ville par les nombreux élèves qu'elle a formés, a l'honneur d'avertir les familles qu'elle est de retour et peut disposer de quelques heures pour donner leçon de piano et harpe, à de nouveaux élèves. Sa demeure actuelle est RUE DU CAMP No 234.
A VENDRE—Un excellent piano, de qualité supérieure, fabriqué spécialement pour ce pays, et gardant parfaitement l'accord. Cet instrument possède une richesse de sons et une puissance qu'on ne rencontre habituellement que dans les meilleurs pianos à queue. 26 déc—6

Avis aux personnes qui consomment du gaz.
LES personnes qui consomment du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, tous les comptes de gaz et d'installations devront être payés tous les mois, sans exception, et que, lorsque ce règlement, invariable, n'aura pas été rempli avant la fin du mois, le gaz sera suspendu.
Par ordre de la direction,
18 déc—2m F. N. WOOD, Trésorier.
Compagnie du Gaz, 17 décembre 1850.

RICHARD LAHERTY, autrement connu sous le nom de RED DICK, le chevrotière, a disparu depuis mardi dernier. N'ayant rien appris à son égard et comme il est sujet à des attaques d'aliénation, sa famille a les plus grandes craintes sur lui. Il est membre exempt de la Compagnie de Pompiers Volontaires No 1. Toute information concernant cette personne sera reçue avec reconnaissance par cette Compagnie, à l'encoignure des rues Hunter et Tchoupitoulas.
M LOT, Foreman.
McKEE BOWN,
23déc Secrétaire de la Comp. Vol. No 1.

MAISON ROUGE,
entre les deux marchés,
JOS. N. ROBERT & Co.
Successeurs de PAUL ALDIGE & Co.

ONT reçu par divers arrivages les articles suivants qu'ils vendront à des prix très réduits:
Mérinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3/4, 4/4 et 6/4,
Mousseline de laine unie,
Cachemir pour robes,
Alpacca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Hosiery et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damassés pour rideaux,
Couvertes fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
[illegible] satinée, unie et brochée,
Indiennes assorties, dessins do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts,
Kentucky Jeans et tweeds,
Batistes noirs, bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Ecosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités, gants dito,
Velours à côtes et unis pour vareuses,
[illegible] filet coton,
Coutil et ginga à matelas,
Parapluies soie et coton.
POUR HABITANS.
Coton Lowell 3 et 4 quarts, kersey et lindsey, indienne mérinos bleu, linceul blanc et écru, Osnabourg et rouille, et fil patenté,
Chapeaux et chaussures, linge confectionné.
Aussi pour être une consignation: Un lot de coton à voile. Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
27 déc JOS. N. ROBERT & CO.

A LOUER—Le grand magasin en briques à deux étages, No. 215, rue Tchoupitoulas, nouvellement réparé. S'adresser à SECOMB & VOORHIES,
24déc rue Tchoupitoulas

A LOUER—Une Maison située encoignure St Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à J B DECENT, chaudronnier, rue St Louis, No 14.
6déc—1m

BOTTES fortes pour la boue, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russett, à vendre par FROST & CO
7 déc 10, rue des Magasins

CHAPEAUX de laine en toile cirée, à l'usage des habitans, à vendre par FROST & CO,
7 déc 10, rue des Magasins

50 RUE DU CANAL. 50
REÇU par le navire Ohio, un grand stock de SOIERIES, DENTELLES et BRODERIES, des dernières importations et à des prix pour satisfaire les acheteurs les plus expérimentés.
RIDEAUX en mousseline et dentelles.
BONNETS, CHEMISETTES et COLS en dentelles,
MOUCHOIRS, MANCHETTES, COLS et BONNETS brodés.
MANTEAUX et MANTILLES, du dernier goût. Magnifiques RUBANS de cou, nœuds et cravates.
GARNITURES—Velours, Jenny Lind, galons, colliers, boutons, &c. &c.
Superbes tapis cirés pour tables, 4, 5 et 6/4.
Aussi—Un stock complet, par d'autres arrivages, de marchandises pour familles et habitants.
C M SIMPSON,
14 déc 50, rue du Canal

COLLEGE DE ST-JOSEPH,
A BARDSTOWN, ETAT DU KENTUCKY.

LE collège de St-Joseph est établi à Bardstown. Le site est magnifique et salubre, les bâtiments sont grandioses et assez vastes pour renfermer un nombre indéfini d'élèves. Il y a des professeurs d'une haute capacité pour toutes les branches d'enseignement, et les études sont poussées aussi loin que dans les meilleurs collèges de l'Union.

Pension, blanchissage et enseignement dans toutes les branches d'éducation, par périodes de dix mois et demi,	$130 00
Frais additionnels, au choix des parens.	
1—Pour l'usage des instruments de physique et de chimie,	$10 00
2—Pour la classe de minéralogie et de géologie,	5 00
3—Pour la classe de musique et de danse,—chacune par trimestre,	10 00
4—Pour la classe de peinture et de dessin,—chacune par trimestre,	5 00
5—Pour pension au collège pendant les vacances,—par semaine,	2 00
6—Pour l'usage du lit,—par an,	8 00

Pour de plus amples détails et des renseignements imprimés, s'adresser à M. J. Steel, libraire, 14 rue du Camp, où l'on peut laisser tout ce que l'on voudrait faire tenir à l'agent qui visite en ce moment le Sud. 25 déc—6f v 4 fc

CUIRS VERNIS—A vendre, cuirs vernis français, tiges de bottes, peaux de veau vernis, et rouan de couleur, par H. BOYLE & Co,
19 déc—10 47, rue Douane.

Coton en Bobines d'Alexander.
LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO.,
16 nov—90f 47, rue de la Douane.

INDIENNES A CINQ SOUS
LA VARGE, PAR
C. M SIMPSON,
14 déc—10 50, rue du Canal.

Vins en barriques.
600 Barriques St-Julien, St-Emilion, Listrac, etc.
40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale 103

Vins en caisses.
500 Caisses St-Julien Médoc;
200 do St-Estèphe do;
100 caisses Château Margaux;
200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Cognac.
80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonniot.
30 quarts Rochelle, Conté Martin.
60 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Kirsch et Absinthe Suisse.
150 Caisses absinthe de la marque Pernod.
100 do do Dupied père et fils.
100 caisses do A. Jenond.
100 do do Yersin Lecoultre, en magasin et au drawback, à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc Rue Royale No 103

Fromage de Gruyère.
50 Meules gruyère, à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale, No 103

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par les soussignés,
22 barriques vin rouge Cantenac Médoc;
20 do do St. Estèphe do;
20 do do vin blanc Haut Sauterne;
18 demi do do do;
100 caisses vin rouge St. Julien;
100 do do St. Estèphe;
20 barils madère L. Normandeau;
2000 demi et 1200 quarts sardines, do;
300 boîtes et 100 demi do [illegible]
[illegible] FRERES,
14déc 207 et 209, rue Royale, enc. Dumaine.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.
CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 2 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là seront payables la veille, et les billets offerts à l'escompte devront être également présentés la veille.
23déc R M DAVIS Caissier

Compagnie de Banque et Canal.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.
CETTE banque sera fermée mercredi prochain, jour de Noël, et les mercredi, 1er et 2 janvier. Les billets échéant ces jours là seront payables les mardis précédents, auxquels jours la direction s'assemblera pour l'escompte.
23 déc C. M. BELL, Caissier

Banque des Artisans et des Négociants.
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette banque sera tenue au local de la dite banque, lundi le 13 janvier 1851, de dix heures A M à deux heures P M.
23 déc—10 G CRUZAT, Caissier

Bureau du Chemin de Fer de Carrollton
Nlle-Orléans, 13 décembre 1850.
AVIS—L'élection des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le lundi, 13 janvier prochain, entre dix heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la direction.
16 déc—30 CHARLES BAQUIE, secrétaire

Agence de la Compagnie d'Assurance du Sun
Nlle-Orléans, 28 novembre 1850.
LES titres d'intérêt sur le scrip de 1847, 1848 et 1849, ont été reçus, et les paiements seront faits en conséquence. L. MATTHEWS,
30 nov—1m Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.
Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1850.
UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu lundi sixième jour de janvier 1851, au bureau No 98, rue de la Victoire, entre 9 heures du matin et 2 de l'après midi.
Dans ce temps et au même lieu, il sera tenu une élection de sept directeurs pour servir durant l'année courante. J NEVILLE,
9déc Secrétaire.

COMPAGNIE DU GAZ.
Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 6 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
7 déc—30 F. N. WOOD, Trésorier.

D. GAST,
Doreur, Galvaniseur et Bronzeur sur tous métaux, tels que: Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminée, &c, &c.
A L'HONNEUR de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir son atelier rue Royale, 149, où il se chargera de l'exécution de tous travaux concernant son état.
Une longue pratique et un travail continu dans les premières maisons de Paris, le mettent à même de pouvoir garantir la solidité et la beauté des ouvrages qui lui seront confiés.
Il sollicite et espère obtenir le bienveillant patronage des habitants de cette ville. 7déc—1m

CLASSES DE SOLFEGE.
M. ELIE, premier violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir des classes de solfège. Elles sont tenues, les lundi, mercredi et vendredi, de chaque semaine,
De 4 1/2 heures à 5 1/2 pour les demoiselles;
De 5 1/2 heures à 6 1/2, pour les garçons.
Le cours est fait d'après la méthode de B Wilhem. Prix, trois piastres par mois.
4déc—3m No 35, rue Dauphine

JULES BOISSE & PINAUD,
Successeurs de L. Chabbal.
COIFFEURS,
ONT transporté leur magasin et salon au No 152 rue de Chartres, maison Pontalba.
Ils tiennent constamment en vente
PARFUMERIE fine et d'importation de Paris, Montpelier, Lubin, Guerlain.
BROSSERIE—tabletterie et peignes de tous genres.
ARTICLES DE TOILETTE—Chemises de peau, dito toile, dito coton, caleçons tricot, chaussettes, cravattes et cols.
GANTS JOUVIN véritables.
FABRIQUE de perruques, toupets, nattes, bandeaux et frisettes.
SALON pour la barbe et la coupe des cheveux.
M. Jules se charge de donner aux demoiselles des leçons de coiffure. 4déc

Plant de fraisiers, venus de graines.
A VENDRE—10,000 fraisiers, de la variété dite Crescent [?], en excellent ordre et prêts à être replantés immédiatement.
Ce plant a été élevé dans mon jardin la saison dernière. Sans être très délicate de culture, cette variété donne une récolte abondante de belles fraises, mesurant souvent trois pouces et demi de circonférence, pleines de jus et d'un saveur très parfumée. L'espèce est très prolifique et [illegible] toute la saison de l'année. Le prix en est fixé à $10 le cent.
Les demandes peuvent m'être adressées par la poste, ou à mon bureau, No 7, Bank Place. Elles seront remplies avec promptitude.
3 déc—au 1er j HENRY LAWRENCE.

Etrennes, Etrennes!
Coin Royale et Toulouse.
TH. MOREAU a l'honneur d'offrir aux dames un assortiment de jouets pour cadeaux de nouvel an, tel qu'il ne leur restera que la difficulté de bien choisir. Le magasin présente en ce moment l'aspect d'un VASTE BAZAR, où sont étalés les objets les plus variés, destinés à l'amusement ou à l'instruction de la jeunesse, de tous genres, comme de tous prix. Les dames sont invitées à venir s'y [illegible] avant de faire leurs emplettes. 21déc

$300 de Récompense.
LA récompense ci dessus sera payée par le soussigné, à quiconque retrouvera le corps du capitaine JUNIUS BEEBE, victime de l'explosion du remorqueur Anglo-Norman. Ce sinistre a eu lieu le 13 courant, vis à vis Greenville.
BEEBE & Co., 13 Vieille Levée.
Les capitaines de navires sont instamment priés d'examiner la levée dans le voisinage de leur navire afin que de promptes informations en soient reçues. 17 déc

Bonne occasion pour les amateurs.
M. P. MEYER étant sur le point d'aller en France, offre à vendre sa librairie en totalité ou séparément. Les personnes désireuses d'augmenter leurs bibliothèques de livres rares et précieux, pourront se satisfaire à des prix [illegible] réduits.
Aussi,—Un choix de tableaux d'église et autres. On ne pourra profiter de cette occasion que jusqu'au 21 décembre inclusivement.
Rue Royale, No 213 entre Ste Anne et Orléans.
17 déc—1er jan

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PORTRAITS.
A. D. RINCK, peintre, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son atelier Place d'Armes, No 6, dans les nouvelles maisons de Mme de Pontalba.
Il reprendra comme par le passé les travaux de son art et tâchera de mériter, par de nouveaux efforts, la continuation de la bienveillance avec laquelle les habitans de la Louisiane ont toujours accueilli ses portraits.
En outre et sur la demande de plusieurs amateurs de cette ville, M. Rinck ouvrira chez lui un cours de peinture et de dessin pour les dames et les jeunes personnes qui désireraient en prendre des leçons.

Broderies, Modes, Nouveautés.
Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans que pendant son séjour en France, elle s'est associée à une fabrique de broderies, dont les produits élégants et de bon goût lui seront journellement envoyés.
De plus elle a fait choix, dans les meilleures maisons de Paris, de jolies nouveautés, telles que robes, chapeaux, fleurs, éventails, objets d'étrennes, etc., qu'elle offrira à des prix avantageux.
Elle espère que le soin avec lequel ses marchandises ont été achetées, sera du goût des personnes qui voudront bien la favoriser de leur visite. Place d'Armes, No 6, au premier étage, dans le salon qu'elle y ouvrira dès le samedi, 28 décembre courant. 25déc

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries etc. Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hotels et Steamboats, etc.
VT. AICARD,
No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
Le soussigné ayant pris de nouveaux arrangements avec les diverses manufactures d'Angleterre et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit en ce moment et continuera à recevoir de grands assortiments de Faïences, Porcelaines, Cristaux, etc, qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.
N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc. etc.
Les familles, Hôtels, Restaurant, Steamboats, etc trouveront aussi tous les objets pour leur usage.
Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.
11déc—30 VINCENT AICARD.

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
No. 78, rue de Chartres.
A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instruments soigneusement choisis, qu'il vendra
En gros et en détail.
Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.
Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:
250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
30 do [illegible] ornées, de $30 à 50.
Il a reçu aussi:
400 violons variant de $2 à $35.
[illegible] de $15 à $40.
[illegible] sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de $5 à $35.
[illegible] clarinettes de 6 à 13 clefs, de $6 à $45.
Un grand nombre d'instruments en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; [illegible]
Aussi: Orgues à manivelle, de [illegible], jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour les soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.
On trouvera toujours chez lui les Fournitures et Accessoires nécessaires à tous les instruments. Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.
Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr d'y trouver toujours tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, éditions originales, avec une remise de 40 p[illegible]
[illegible]
Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc. etc. une feuille, à 10 et 15 cts. [illegible]

PICADURA—[illegible] sacs et 12 barils, à vendre par B. VALLS.

Mme Trautmann,
Modiste en Robes et Chapeaux,
155, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE.
Etoffes pour robes et chapeaux.
Articles de modes et de fantaisie 17 déc—a

Mme LUSSAY
PREVIENT sa clientèle ainsi que le public, qu'elle a transféré son MAGASIN DE MASQUES rue Royale, No 162. Elle a toujours en magasin un bel assortiment de costumes nouveaux pour dames et pour hommes, qu'elle loue pour bals de société à des prix modérés. Elle se charge de faire les costumes sur commande tant pour enfants que pour grandes personnes. 19 déc

EGARÉ OU VOLÉ.
HIER, en sortant de la banque de la Louisiane à la Bourse St Louis, entre une et trois heures—Un livret en maroquin rouge, contenant $225 en bank notes; un cash warrant No. [illegible] de la [illegible] Nolte, en faveur de P. Poutz daté [illegible] octobre 1850, de la somme de $474 02 cts [illegible] en faveur de M. Villavaso, daté 14 décembre 1850, de $190 32 cts, ainsi que divers autres papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité à personne, et un billet de la loterie de la Havane, tirage du 1[illegible] décembre, No 34,355. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal ou à M. Villavaso, paroisse St Bernard. 29déc

Présents de jour de l'an et de Noël.
C. M. SIMPSON, 50, rue Canal
REÇU par le navire Ohio—Mouchoirs brodés riches; Chemisettes, Cols et Manchettes, brodés, riches.
Cols, Manchettes et Mouchoirs demi deuil.
Pèlerines en dentelles, très riches.
Magnifiques rubans et Cravattes de col
Mantelets et Manteaux, un grand assortiment
Robes en soie de tous les genres do
Ridicules pour dames, Cravattes pour hommes.
Les articles ci-dessus seront vendus à [illegible] des prix des autres magasins.
24déc C M SIMPSON, 50, Canal

CHANGE SUR NEW-YORK.—McDOWELL MILLS & CO, 96, rue Gravier. 20déc

JAMBONS DUFFIELD
3000 JAMBONS DUFFIELD, fort réputés à vendre à bas prix par R M McALPIN, marchand en gros, No 20, rue de la Commune, et No 7, Canal street Row
7 déc—30

ALMANACHS, POUR 1851
Victor Hébert
149 RUE DE CHARTRES
ALMANACH de la LOUISIANE
do PROPHETIQUE
do COMIQUE
do LIEGEOIS
do de L'ILLUSTRATION, à vendre en gros et en détail. [illegible]—30f

Victor Hébert
149, Rue de Chartres,
VIENT de recevoir pour le jour de l'an un joli choix de livres d'étrennes pour enfants, de nouvelles, d'ames, &c. &c. Albums avec et sans peintures, pupitres et papeteries, boîtes à ouvrages, nécessaires de travail et de toilette, chapelets en or, en argent, en nacre, &c. &c. porte lettres, buvard, cornets, porte-monnaies, porte cigares, jeux de patience, mallets de jouets de toutes grandeurs.
Livres de Prières.
Paroissiens velours, garnitures en argent et en imitation, avec peintures sur la tranche, paroissiens velours de toutes grandeurs à tous les prix, et en général tous les livres de piété, gravures pour les livres de prières. 10déc—30f

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.
C. Roselius, C. W. E. [illegible], F. B. d'Aquin, A. D. Crossman,
5oct— Exécuteurs Testamentaires

PIANOS ET HARMONIUMS.
A. PERIER,
310, rue Royale, entre Ursulines et St Philippe
De retour de France où il a fait construire un grand nombre de pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix [illegible] hors ligne.
Pianos grand format pieds obliques, à 7 octaves, système en cuivre reconnu supérieur à tous les systèmes en fer, importé pour la première fois dans le pays.
PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DE DEBAIN A SEPT OCTAVES—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connaît pas la musique peut jouer des ouvertures d'opéras, Polkas, fantaisies variations à grand effet, des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts et exécutées avec toutes les nuances d'expression, aussi l'on peut improviser une fête, un bal, sans s'inquiéter de l'absence d'un pianiste.
Les Pianos de DEBAIN dont il est question ci-dessus ont obtenu à Paris un succès inouï et une médaille d'argent à l'exposition de 1849. Les plus grandes célébrités musicales ont approuvé les améliorations qu'il a apportées dans ses instruments et les noms de MM. *Auber, Halevy, Spontini, Adam, Thomas, Berlioz, Liszt*, &c., &c., sont des autorités suffisantes pour convaincre les plus difficiles.
Les Harmoniums de ce même facteur ont obtenu une vogue peut-être plus grande et sont employés à Paris dans l'église de la *Madeleine*, St Roch, St-Sulpice et une douzaine d'autres églises de la capitale.
Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapta un instrument qui permet d'exécuter la musique sans être musicien. Ces pianos à orgues ou harmoniums sont fabriqués dans les ateliers de Debain et seront vendus à des prix très modérés.
M. FLANDRIN facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de faire les réparations et accords d'Harmoniums. S'adresser chez A Perier, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines. 21 déc

A LOUER—Une négresse, cuisinière ordinaire, bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser au No 82, rue des Magasins 21 déc.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr ALPUENTE a transporté son domicile au 251, rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe. 14déc—1m

Habillements Confectionnés.
Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.
BACH, BARNETT & CO, No 9, rue des Magasins, viennent de recevoir par le steamer Philadelphia, une addition considérable à leur stock d'habillements d'hiver, soit:
Habits et lévites, drap noir superfin,
Lévites, drap noir, brun et olive,
Habits d'Orsay, invisibles, brun.
Sacs et paletots, casimir noir et fantaisie,
Do do drap noir, olive et do,
Surtouts noir surfin, brun do,
Do drap pilote, castor fine,
Do en couvertures extra fine mexicains,
Manteaux, pilotes, drap noir surfin,
Pantalons, surfin noirs, bruns et fantaisie,
Do casimir, à raie d'ordonnance,
Do à grands carreaux, de satinet,
Cotonnade de fantaisie, tweed do,
Pantalons de tous genres, de toutes qualités,
Gilets, soie, satin et fantaisie,
Do gros du Rhin, gros de soie, etc.,
Do casimir brodé, soie et fantaisie, etc.
A vendre par BACH, BARNETT & CO,
3 déc 9, Magasins.

Articles pour la fête du 1er de l'an.
LES gourmets, les connaisseurs et les amateurs sont respectueusement invités d'aller visiter le magasin de
LOREILHE & Co.
Encoignure des rues Douane et Royale.
Ils y trouveront tous les COMESTIBLES et VINS dont voici un aperçu.
Vins:
Excellents vins rouges—Haut-Brion de Lariett, Gruau-Larose, Béguerie, Château Latour et Château [illegible], *Vins blancs*—Sauterne, Frégnac, etc., excellent champagne, Ordon Rouge, Lausson, Bouzy, Jackson, etc., vins de Madère, vieux Porto, Sherry, Muscat de Lisbonne, Frontignan, Alicante, Malaga, Rhein et Bourgogne, etc, etc.
Liqueurs:
Anisette, Curaçao, Maraschino, Dantzick, eau de vie, Parfait-Amour, Garus, Vanille, Eau verte, Absinthe, Kirsch, Guignolet, Bitter, vieux Cognac, genièvre de Hollande, Whiskey, écossais et irlandais, Bourbon, Monongahela, Eau de vie de pêches, liqueurs de Badin en litres et flacons porcelaine, pour étrennes, etc. etc.
Comestibles:
Fromages de toutes qualités et de tous pays; patés de foie-gras truffés; homards, saumons, sardines, anchois, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, olives farcies, sauces, cornichons, essences, pâtes d'épices, champignons, cèpes, gibiers farcis aux truffes, biscuits doux de Paris et biscuits de Rheims, chocolat, figues de Smyrne, raisins verts et secs, confits, gelées et marmelades, ainsi qu'un vaste assortiment de fruits dans leur jus, très frais, fruits à l'eau de vie, etc.
En un mot, LOREILHE & Co, peuvent dire qu'ils ont mis à contribution les quatre parties du globe pour offrir toutes les variétés de produits les plus délicats et les plus renommés. 23 déc

Duntze et Iken,
Encoignure Royale et Conti.
ONT en magasin à présent un bon assortiment de: Sardines à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes
Petits pois en 1/1, 1/2 et 1/4 boîtes,
Champignons en 1/1 et 1/2 boîtes,
Cèpes à l'huile en 1/1, 1/2 et 1/2 boîtes,
Truffes en 1/2 boîtes,
Fruits au jus en 1/1 et 1/2 bouteilles,
Pâtés truffés en 1/1, 1/2 et 1/4 boîtes,
Pickles anglais,
Confitures anglaises (fraises, framboises, Reine Claude, cerises, oranges, limons, etc.,
Prunes en boîtes et jarres de différentes grandeurs,
Fromages de Gruyère, Limbourg, Schabziger et de Hollande,
Vin rouge: un bon assortiment de caisses et barriques,
Cognac d'une qualité supérieure et un bon assortiment de épiceries de famille. 21 déc

Habillements d'Enfants.
36, RUE DE CHARTRES, 36.
NOUS avons en magasin un très grand assortiment d'habillements pour enfans et jeunes gens, que nous avons reçus par les derniers arrivages de France et de New-York, et que nous offrons en vente à très bas prix.
LAGAY & LECAND,
23 déc 36, rue de Chartres, près Douane

LES [illegible] BOYER FRERES, tiennent constamment dans leur magasin situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité, un grand assortiment de vins rouges et blancs, de [illegible] supérieures, cognac, genièvre de Hollande et de Noël, rhum, whiskey, &c. &c. Leur [illegible] vaste échelle offre les plus grands avantages aux familles qui voudront bien les honorer de leur confiance. 25 avril

EN débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité:
140 barriques bon vin rouge pour famille.
BOYER FRERES, Encoignure
[illegible] Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

EN débarquement du navire le Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
100 barils vin blanc, 1re marque.
Leur magasin, situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité, offre aux acheteurs un avantage incontestable tant par la modicité des prix, que par la variété et le choix des VINS, LIQUEURS et COMESTIBLES de toutes descriptions dont il est constamment alimenté.
30avril BOYER FRERES.

CASSIS—[illegible], à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO,